

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre préliminaire 1.
3 Affaire le Procureur contre Germain Katanga n°ICC-01/04-01/07.
4 Audience *ex parte* à huis clos réservée au Bureau du Procureur.
5 Lundi 4 février 2008.
6 L'audience est présidée par la Juge Steiner en qualité de Juge unique.
7 L'audience est ouverte à 14 h 01.
8
9
10
11
12
13
14
15 Pages 1 à 30 expurgées – Audience à huis clos
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25 La séance est levée à 15 h 34.